



DISTRICT DE PROVENCE DE FOOTBALL

NOM DU CLUB :

POUVOIR

Assemblée Générale d'Hiver du mardi 21 décembre 2021 à 18h
(à retourner au District avant le lundi 20 décembre 2021 à 12h)

Je soussigné (nom et prénom) :

Président du club :

Donne pouvoir à (nom et prénom) :

Licence n°

Pour représenter notre club lors de l'ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER DU MARDI 21 DECEMBRE 2021 par voie de visioconférence.

CACHET DU CLUB

SIGNATURE DU PRESIDENT précédée de
l'inscription manuscrite « BON POUR POUVOIR »

IMPORTANT : En conformité de l'article 12.3 des Statuts, il est précisé que : « *Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts.*

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président. »

En conformité de l'article 12.5.1 des Statuts, il est précisé que : « *Lors d'une A.G. dématérialisée, un seul et unique pouvoir donné à un autre club est autorisé. »*